✈ ADMISSION - COLLÈGE SELECT AVIATION (INTERNATIONAL)

1. **Choisissez votre programme**
2. **Signez et retournez le devis : admission@selectaviation.com**
3. **Répondez aux exigences d'admission**
 - Avoir au moins 17 ans au début du programme
 - Détenir un diplôme d'études secondaires (sciences recommandées)
 - Maîtriser l'anglais (langue d'enseignement)
 - Être en mesure d'obtenir un certificat médical de catégorie 1 de Transports Canada : Plus d'informations ici
4. **Payez les frais (250 $ CA)**
 - Frais d'admission : 50 $ CA
 - Frais d'inscription : 200 $ CA
5. **Préparez et téléversez les documents via Omnivox**
 a. Certificat de naissance (incluant les noms des parents)
 b. Diplôme d'études secondaires ou équivalent, ou diplôme d'études supérieures
 - Si vous êtes toujours au secondaire, fournissez une lettre officielle confirmant que vous êtes en dernière année
 c. Relevés de notes (ou plus haut niveau d'études atteint)
 - Si les études secondaires sont en cours, fournissez les relevés des sessions terminées
 d. Lettre de motivation
 e. Passeport
 f. Carte de résident permanent (si applicable)
 g. Certificat de citoyenneté canadienne (si applicable, si né à l'étranger)

 ⚠ Les documents rédigés dans une langue autre que le français ou l'anglais doivent être officiellement traduits
6. **Effectuez l'entrevue (si requise)**
7. **Recevez la lettre d'acceptation et signez la demande d'inscription**

PLUS D'INFORMATIONS

A. **Exigence de français**

Depuis juillet 2023, pour obtenir l'Attestation d'études collégiales (AEC), les étudiants doivent :

- Démontrer leur connaissance du français au moyen d'examens reconnus par le gouvernement
- Passer les examens dans des centres accrédités (responsabilité de l'étudiant)
- Des cours de français langue seconde sont offerts au collège
- Plus d'informations ici

⚠ L'AEC n'est pas requise pour obtenir les licences de Transports Canada, mais elle constitue un atout.

B. **Visas**

- Pour l'accompagnement des étudiants internationaux dans leurs démarches d'immigration, le Collège travaille exclusivement avec Talent Canada, une agence spécialisée qui accompagne depuis plusieurs années la majorité de nos étudiants et qui connaît bien les exigences d'IRCC ainsi que les particularités des dossiers liés à notre établissement.

C. **Logement**

- Résidences disponibles à proximité du collège
- Plus d'informations ici

D. **Questions?** admission@selectaviation.com

Qu'est-ce que l'Attestation d'études collégiales (AEC)?

Une Attestation d'études collégiales (AEC) est une certification d'études postsecondaires délivrée par un collège public ou privé au Québec, Canada. Il ne s'agit pas d'un diplôme, mais d'une reconnaissance officielle attestant la réussite d'un programme de formation spécialisée, généralement plus court et davantage axé sur le marché du travail qu'un diplôme d'études collégiales traditionnel.

L'Attestation d'études collégiales est-elle nécessaire pour travailler pour une compagnie aérienne?

Non, l'Attestation d'études collégiales (AEC) n'est pas obligatoire pour travailler pour une compagnie aérienne. Les licences et qualifications de pilote émises par Transports Canada sont requises. Toutefois, la réussite d'une AEC est considérée comme un atout par les compagnies aériennes lors du processus d'embauche. Il s'agit d'un programme hautement reconnu et valorisé dans l'industrie.

Comment obtenir l'Attestation d'études collégiales?

Pour obtenir votre Attestation d'études collégiales (AEC), vous devrez compléter les éléments suivants :

1. Réussir tous les cours du programme

Vous devez réussir tous les cours du programme avec une note minimale de 60 %.

2. Obtenir les licences et qualifications requises

Selon votre programme d'aviation, certaines licences et qualifications sont requises :

- **EWA.1F - Pilotage du transport aérien ATPL intégré**
 Licence de pilote de ligne (ATPL) gelée
 Qualification de vol de nuit
 Qualification de vol aux instruments
 Qualification multimoteur
- **EWA.16 - Pilotage du transport aérien - Avion**
 Licence de pilote professionnel (CPL)
 Qualification de vol de nuit
 Qualification de vol aux instruments
 Qualification multimoteur
- **EWA.18 - Pilotage du transport aérien - Brousse**
 Licence de pilote professionnel (CPL)
 Qualification de vol de nuit
 Qualification hydravion
- **EWA.1G - Pilotage du transport aérien - Hélicoptère**
 Licence de pilote professionnel (CPL)

3. Répondre à l'exigence de connaissance du français

Depuis le 1er juillet 2023, la démonstration d'une connaissance suffisante du français est obligatoire pour tous les étudiants diplômant d'un programme d'AEC au Québec. Cette exigence vise à assurer que les diplômés soient bien préparés à travailler et à évoluer dans l'environnement francophone du Québec.

Niveaux minimaux requis (Échelle québécoise) :

- Oral : niveau 7
- Écrit : niveau 4

3.1 Moyens de démontrer votre connaissance du français

Vous êtes considéré comme ayant satisfait à cette exigence si vous répondez à l'un des critères suivants :

- Détenir un DES ou un DEP du Québec complété en français.
- Détenir un DES en anglais du Québec et avoir réussi le cours de français langue seconde de 5e secondaire.
- Avoir complété une AEC entièrement offerte en français au Québec.
- Détenir un DEC ou un diplôme universitaire obtenu dans un programme francophone au Québec.
- Avoir complété un programme francophone hors Québec équivalent à un DEC ou à un diplôme universitaire.
- Avoir complété trois années d'études à temps plein en français au Canada (niveau secondaire ou postsecondaire).
- Avoir réussi l'examen de l'Office québécois de la langue française (OQLF) pour les ordres professionnels.
- Avoir résidé dans une réserve ou une communauté autochtone reconnue par la loi québécoise ou en être originaire.

3.2 Tests standardisés de français acceptés

Si vous ne répondez à aucun des critères ci-dessus, vous pouvez également démontrer votre niveau de français en réussissant l'un des tests standardisés reconnus par le ministère de la Langue française, le ministère de l'Enseignement supérieur et le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI), notamment :

- TEFAQ - Test d'évaluation du français adapté pour le Québec (CCIP-IDF)
- TCF Québec - Test de connaissance du français pour le Québec (France Éducation International)
- TCF Canada - Test de connaissance du français pour le Canada
- TEF - Test d'évaluation du français (CCIP-IDF)
- TEF Canada - Test d'évaluation du français pour le Canada
- TCF - Test de connaissance du français (version générale)
- DELF - Diplôme d'études en langue française
- DALF - Diplôme approfondi de langue française

3.3 Validité des résultats de tests

Ces tests sont valides pour une période limitée. Toutefois, si votre certificat était valide au moment de l'admission, il demeurera reconnu aux fins de diplomation, même si vos études se prolongent au-delà de la période de validité initiale.

Une fois les niveaux requis atteints - oral (niveau 7) et écrit (niveau 4) - vous n'aurez pas à reprendre le test.

3.4 Exemptions

Les étudiants ayant reçu leur enseignement collégial en anglais et déclarés admissibles en vertu de la section I de la Charte de la langue française sont exemptés de cette exigence.

3.5 Pourquoi cette exigence est-elle importante?

Ces mesures visent à favoriser votre intégration dans la société québécoise et à maximiser vos possibilités professionnelles dans un environnement bilingue et multiculturel.

INFORMATIONS SUR LES FRAIS DE SCOLARITÉ

Inclusion des frais de scolarité

- Les cours théoriques, les heures de vol et les heures de simulateur qui définissent le programme.
- Les frais de carburant et les taxes aéroportuaires pour tous les vols de formation (double commande).
- Les frais de carburant et les taxes aéroportuaires pour les vols d'entraînement en solo requis pour obtenir les licences sont inclus dans le prix de la formation (150 NM et 300 NM). Selon le choix de l'étudiant, certains autres vols d'entraînement peuvent être à sa charge. Une option sans frais supplémentaires est toutefois toujours offerte.
- Les coûts normaux d'entretien des aéronefs.
- Le tutorat de groupe.
- Six conférences et activités liées à l'aviation.

Inclusion des frais accessoires

- Uniforme de l'étudiant, livres de référence et matériel d'enseignement théorique.
- Services utiles : tutorat, documents scolaires, carte étudiante, etc.
- Permis d'élève-pilote.

Exclusion des frais de scolarité[1]

- Frais des examens en vol et des examens écrits de Transports Canada.
- Test d'évaluation de la langue aéronautique et demandes de licences et de qualifications obtenues dans le cadre du programme.
- Certificat médical de catégorie 1 et ses renouvellements.
- Casque d'écoute de type aviation.
- Version récente d'une tablette électronique (exemple : iPad).
- Mises à jour des cartes de navigation et suppléments de vol.
- Pantalon foncé habillé pour l'uniforme.
- Chaussures foncées habillées pour l'uniforme.
- Frais liés aux procédures d'immigration, incluant les demandes initiales, renouvellements ou prolongations, si applicable.
- Coûts liés aux réévaluations et réexamens de Transports Canada, écrits ou en vol, complets ou partiels, si applicable.
- Coûts liés aux cours théoriques ou pratiques supplémentaires rendus nécessaires par le parcours académique de l'étudiant, si applicable.
- Frais pour annulation tardive, arrivée tardive, absence ou préparation jugée insuffisante par l'instructeur pour un cours pratique (vol ou simulateur), si applicable.
- Frais liés au nettoyage, à la réparation ou à la récupération d'un aéronef laissé dans un autre aéroport que celui de Gatineau à la suite d'une négligence de l'étudiant, si applicable.

[1] Les éléments soulignés sont obligatoires pour le programme.

1717 Rue Arthur-Fecteau, Gatineau, Qc, Canada, J8R 2Z9
+1-819-850-0909

Modalités de paiement

Les frais de scolarité sont payables en six versements. Ces versements sont prévus à des dates fixes et sont indépendants de la progression scolaire de l'étudiant. L'étudiant recevra un échéancier de paiement, inclus dans son contrat de services éducatifs, indiquant les versements des frais de scolarité.

Aux fins de l'article 73 de la Loi sur l'enseignement privé, le prix des services rendus est calculé à l'heure. Toutes les activités du collège sont facturées selon un taux unique.

Défaut de paiement

Le Collège se réserve le droit de mettre en place un arrêt de service temporaire lorsqu'un élève ne respecte pas le calendrier de paiement prévu à son contrat de services éducatifs. Cette mesure consiste uniquement en une suspension temporaire de la prestation des services jusqu'à la régularisation de la situation, où les services reprendront.

La mise en place d'un arrêt de service ne vise en aucun cas à retenir une attestation d'études collégiales, un bulletin ou tout autre document scolaire auquel l'élève a droit.

Le collège a le droit d'exiger des intérêts sur toute somme en retard au taux annuel de 24 %, jusqu'au paiement complet de cette somme, sans préjudice de tout autre recours prévu par la loi ou le présent contrat.

VIREMENT INTERNATIONAL :

- **Devise :** CAD$ - dollars canadiens
- **Banque du bénéficiaire :** BANQUE NATIONALE DU CANADA
- **Adresse de la banque du bénéficiaire :** 455, montée Paiement, bureau 100, Gatineau, Qc, Canada, J8P 0B1
- **SWIFT ou BIC :** BNDCCAMMINT
- **Numéro d'institution :** 006
- **Transit ou succursale :** 13601
- **Numéro de compte du bénéficiaire (16 chiffres) :** 0006 13601 0016227
- **Nom complet du bénéficiaire :** Richcopter Inc. / Collège Select Aviation
- **Adresse complète du bénéficiaire :** 1717, rue Arthur-Fecteau, Gatineau, Qc, Canada, J8R 2Z9
- **Référence ou note :** Nom complet de l'étudiant/client

Veuillez envoyer la confirmation de paiement à : accounting@selectaviation.com.

PAR CHÈQUE À L'ORDRE DE :

Richcopter Inc. / Select Aviation
1717, rue Arthur-Fecteau, Gatineau, Qc, Canada, J8R 2Z9

DÉPÔT DIRECT :

- **Nom complet du bénéficiaire :** Richcopter Inc. / Collège Select Aviation
- **Numéro d'institution :** 006
- **Transit ou succursale :** 13601
- **Numéro de compte du bénéficiaire :** 0016227
- **Adresse complète du bénéficiaire :** 1717, rue Arthur-Fecteau, Gatineau, Qc, Canada, J8R 2Z9

Veuillez envoyer l'avis de dépôt à : accounting@selectaviation.com.

VIREMENT INTERAC :

- Courriel : lauratoro@selectaviation.com
- Entrez la question et la réponse de sécurité suivantes :
 Q : Quel est le premier mot de notre nom?
 R : Select

Veuillez inscrire le nom de l'étudiant/client dans votre message.